

Les enseignants exerçant en CM2 et les enseignants de français en collège s'accordent sur le fait que l'enseignement de la langue doit prioritairement viser une meilleure expression des élèves tant à l'oral qu'à l'écrit. Toutefois, les pratiques qu'ils déclarent mettre en œuvre ne renvoient pas toujours à ces objectifs, en particulier au collège. La visée réflexive et formatrice d'un esprit critique, à travers l'étude de la langue, reste peu appréhendée à l'école comme au collège. Or, c'est principalement le caractère rigoureux et structuré de ce type d'enseignement qui semble séduire les enseignants. Leur formation, encore peu tournée vers l'apprentissage de la langue par les élèves, ne les aide pas à penser le transfert des notions travaillées en étude de la langue dans les pratiques langagières des élèves.

Grammaire, orthographe, lexique : quelles pratiques au collège et en CM2 ?

Christelle Raffaëlli et Sylvaine Jégo, DEPP B4*

En février 2012, le bureau des programmes d'enseignement du ministère de l'éducation nationale a chargé une commission de suivre la mise en œuvre des programmes de français au collège. La priorité a été donnée à l'étude de la langue dans ses trois composantes, grammaire, orthographe, lexique, eu égard à la baisse observée durant ces vingt dernières années des performances des élèves en maîtrise de la langue (en particulier en orthographe), et au fait que la formation des enseignants dans ce domaine est moins approfondie que dans d'autres. Par ailleurs, les programmes de 2008 ont mis en valeur l'importance de l'étude de la langue dans l'enseignement du français, et ont autorisé une remise en cause partielle de l'approche décloisonnée prônée par les programmes de collège de 1996. Constituée d'universitaires, de membres de l'inspection générale de l'éducation nationale (IGEN) et des corps d'inspection territoriaux, ainsi que de membres de la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO), cette commission de suivi des programmes, avec le concours de la DEPP, a mené une enquête auprès d'enseignants de français de collège pour recueillir des données sur leur formation, leurs pratiques d'enseignement de la

langue, la perception qu'ils en ont, et leur lecture des textes officiels. L'enquête a été élargie aux enseignants de CM2 afin d'obtenir des éléments de comparaison et d'analyse sur la continuité école/collège.

ÉCRIRE ET PARLER CORRECTEMENT : DEUX OBJECTIFS PRIORITAIRES POUR LES ENSEIGNANTS

Lorsque l'on demande aux enseignants de français au collège quels objectifs ils assignent à l'enseignement de la langue en leur proposant de classer par ordre de priorité les propositions suivantes : « connaître les règles du français », « parler correctement », « écrire correctement », « comprendre et analyser les textes », « réfléchir aux fonctionnements de la langue » et « développer l'esprit critique », ce sont « écrire correctement » et « parler correctement » qui s'imposent nettement. Plus de la moitié des enseignants les place en premier et deuxième choix. Suivent la compréhension et l'analyse des textes, le développement de l'esprit critique, la réflexion sur les fonctionnements de la langue puis la connaissance des règles du français. Les programmes de 2008 au collège insistent sur le fait

que « la conscience des faits de langue [est] indispensable aux élèves pour qu'ils puissent s'exprimer de manière appropriée », mais précisent également que « la connaissance des mécanismes grammaticaux fait appel à l'esprit d'analyse, à la logique, ainsi qu'à l'intuition ; elle participe par conséquent pleinement à la structuration de la pensée ». Des résultats de l'enquête, il ressort que l'enseignement de la langue est davantage mis au service de l'expression des élèves qu'envisagé comme un vecteur de formation de l'esprit critique ou de réflexivité (tableau 1).

Les réponses des enseignants de CM2 montrent une tendance quasiment similaire quant à la priorité des objectifs, « parler correctement » étant le premier choix pour 49 % des enseignants ; « écrire correctement » arrivant ensuite avec 41 % de réponses sur le deuxième choix. Toutefois, la connaissance des règles du français reste un objectif prioritaire, alors que le développement de l'esprit critique à travers l'étude de la langue se révèle être une préoccupation mineure (tableau 2).

DES PRATIQUES EN DÉCALAGE AVEC LES OBJECTIFS PRIORITAIRES DES ENSEIGNANTS

Le décalage le plus remarquable se situe entre l'objectif déclaré « parler correctement » et les pratiques d'oral au sein de la classe. En effet, interrogés sur les types de séance qu'ils mettent en œuvre et sur leur fréquence, 37 % des enseignants de collège déclarent qu'ils ne pratiquent qu'exceptionnellement « un travail sur la langue lié à des énoncés oraux » (contre 31 % en CM2) quand 9 % le pratiquent « souvent » (contre 18 % en CM2). Cet écart entre objectifs prioritaires et pratiques se retrouve également lorsque l'on interroge les activités et démarches qu'ils conduisent au sein de leurs séances : ils ne sont que 13 % à déclarer pratiquer souvent « l'observation et la manipulation d'énoncés oraux » au collège (contre 24 % en CM2), la proportion des enseignants la plus importante ne le faisant que de temps en temps (35 %) ou exceptionnellement (33 %).

TABLEAU 1 – Priorité attribuée à différents objectifs de l'enseignement de la langue par les enseignants de collège (%)

France métropolitaine + DOM

	1 ^{er} choix	2 ^e choix	3 ^e choix	4 ^e choix	5 ^e choix	6 ^e choix
Écrire correctement	29,3	35,8	11,9	8,2	2,8	1,4
Parler correctement	28,9	27,1	12,6	10,5	7,3	3,0
Comprendre et analyser les textes	9,7	9,2	31,7	19,4	16,0	3,3
Développer l'esprit critique	7,2	7,4	14,1	19,4	16,2	24,8
Réfléchir aux fonctionnements de la langue	9,1	3,5	8,8	14,9	25,9	27,0
Connaître les règles du français	5,2	6,4	10,3	16,7	20,9	29,6
Non-réponse	10,6	10,6	10,6	10,9	10,9	10,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Échantillon : 1 021 enseignants de collège. Répondants : 473.

Source : MEN-MESR DEPP

TABLEAU 2 – Priorité attribuée à différents objectifs de l'enseignement de la langue par les enseignants de CM2 (%)

France métropolitaine + DOM

	1 ^{er} choix	2 ^e choix	3 ^e choix	4 ^e choix	5 ^e choix	6 ^e choix
Parler correctement	49,1	16,0	16,0	8,2	7,3	2,3
Écrire correctement	17,4	40,8	12,5	17,0	7,8	3,7
Comprendre et analyser les textes	12,4	16,6	25,1	19,7	18,8	6,4
Connaître les règles du français	3,2	8,3	17,8	19,7	19,7	30,3
Réfléchir aux fonctionnements de la langue	9,1	5,9	14,7	18,8	26,6	23,8
Développer l'esprit critique	7,8	11,4	12,9	15,6	18,8	32,6
Non-réponse	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Échantillon : 371 enseignants de CM2. Répondants : 218.

Source : MEN-MESR DEPP

Même si le décalage entre les objectifs et leur déclinaison pédagogique en classe est tout aussi remarquable au collège qu'au CM2 en ce qui concerne l'oral, les résultats montrent un recours plus important à l'oral dans le premier degré, ce qui est peut-être à mettre sur le compte de l'organisation des enseignements dans le primaire et de la polyvalence du professeur. Les enseignants de CM2 sont 63 % à faire des liens fréquents entre l'étude de la langue et « l'expression orale » contre 48 % au collège. Il existe également un écart entre l'objectif « écrire correctement » et les pratiques des enseignants mais de façon moins marquée. On le trouve principalement au niveau du type de séance mis en œuvre, que ce soit au collège ou en CM2 : « la leçon (de grammaire, orthographe ou vocabulaire) suivie d'exercices d'application » ou « le travail sur la langue lié à une étude de texte » sont de loin préférés au « travail sur la langue en lien avec des productions écrites d'élèves », qui lui se réalise plutôt « de temps en temps ». En revanche, les démarches et activités relatives à la production d'écrits sont plus fréquentes et de ce fait moins en décalage avec l'objectif prioritaire « écrire correctement ». Les enseignants sont 49 % à pratiquer souvent « la production d'un écrit à partir de contraintes de langue » au collège et 52 % « la

réécriture d'une production écrite » en CM2 (tableaux 3, 4 et 5).

UNE APPROPRIATION DES PROGRAMMES DE 2008 SANS RUPTURE AVEC CEUX DE 1996

La place importante prise au collège par le travail sur la langue lié à une étude de texte (61 % des enseignants déclarent pratiquer souvent ce type de séance) peut être rapprochée de la manière dont les enseignants organisent l'étude de la langue. Ils sont en effet 78 % à l'enseigner dans le cadre de la séquence alors que les programmes de 2008 leur donnent la possibilité de s'en détacher : « les séances consacrées à l'étude de la langue sont conduites selon une progression méthodique et peuvent n'être pas étroitement articulées avec les autres composantes de l'enseignement du français ». L'écriture semble en revanche avoir plus de difficultés à figurer comme activité fréquente et régulière dans la séquence, ce qui peut expliquer le fait que 92 % des enseignants déclarent mettre l'étude de la langue en relation avec « la production d'écrits » mais qu'ils ne soient plus que 24 % à mettre souvent en place des types de séances fondées sur cette production. La séquence est en effet un

TABLEAU 3 – Pratiquez-vous ces types de séance ? (%)

France métropolitaine + DOM

	Souvent		De temps en temps		Exceptionnellement		Jamais	
	Collège	CM2	Collège	CM2	Collège	CM2	Collège	CM2
Une leçon de grammaire ou de vocabulaire ou d'orthographe suivie d'exercices d'application	62,6	75,6	24,2	16,6	4,9	5,5	1,4	2,3
Un travail sur corpus (démarche inductive à partir de l'observation des faits de langue)	35,8	37,6	34,7	42,7	16,0	14,2	6,1	5,5
Un travail sur la langue lié à une étude de texte	61,3	38,0	27,4	45,9	3,6	12,4	0,8	3,7
Un travail sur la langue lié à des productions écrites d'élèves	23,8	27,6	45,2	44,5	20,5	19,7	3,6	8,2
Un travail sur la langue lié à des énoncés oraux	9,1	17,8	26,8	37,8	36,8	30,7	19,7	13,7

Source : MEN-MESR DEPP

TABLEAU 4 – Pratiquez-vous les démarches et activités suivantes ? (%)

France métropolitaine + DOM

	Souvent		De temps en temps		Exceptionnellement		Jamais	
	Collège	CM2	Collège	CM2	Collège	CM2	Collège	CM2
L'observation et la manipulation d'énoncés écrits	63,1	57,2	25,4	37,7	3,2	3,2	1,1	1,9
L'observation et la manipulation d'énoncés oraux	12,9	24,2	35,1	40,1	33,0	25,6	11,4	10,1
La réécriture d'une production écrite	37,3	52,2	42,3	39,9	12,4	6,4	0,9	1,5
La production d'un écrit à partir de contraintes de langue	49,0	35,7	35,2	46,9	7,0	13,7	1,4	3,7
La reconstitution de texte	5,4	4,6	30,0	47,7	34,0	30,4	23,2	17,3
Des entraînements de conjugaison	50,0	86,2	37,2	12,4	5,4	1,4	0,2	0,0
Des exercices constitués de phrases ou d'énoncés indépendants	43,1	59,6	32,9	32,1	12,5	6,0	3,8	2,3
Des exercices constitués de textes ou d'extraits de textes	55,9	41,3	32,0	47,7	3,4	9,1	1,4	1,9
La dictée	24,9	67,4	50,5	23,0	13,1	5,9	4,4	3,7
La dictée préparée	15,5	40,4	37,5	34,8	22,0	12,4	17,5	12,4
La dictée dialoguée ou coopérative	8,9	22,0	17,5	24,8	19,2	22,5	47,0	30,7
La phrase dictée du jour	4,2	29,0	6,1	12,8	9,5	16,5	72,6	41,7
La copie de phrases ou de textes	24,6	63,5	27,6	29,7	25,7	3,7	14,5	3,1
La mémorisation de mots	21,0	66,5	38,3	27,1	18,8	4,1	14,3	2,3
Des activités fondées sur l'usage du dictionnaire	19,9	50,5	48,3	42,1	20,2	6,9	4,0	0,5
Des activités de mise en réseau de mots	16,9	18,8	37,6	38,6	23,8	27,0	14,1	15,6

Source : MEN-MESR DEPP

TABLEAU 5 – Liens entre l'étude de la langue avec d'autres composantes de l'enseignement du français (%)

France métropolitaine + DOM

	Collège*	CM2**
L'analyse littéraire de textes	79,1	
La compréhension de textes	87,6	85,6
L'expression orale	48,2	62,5
La production d'écrits	92,4	97,6
L'analyse de l'image	30,8	16,4

* 91 % des enseignants de collège ayant répondu au questionnaire pratiquent des liens entre l'étude de la langue avec d'autres composantes de l'enseignement du français.

** 95 % des enseignants de CM2 ayant répondu au questionnaire pratiquent des liens entre l'étude de la langue avec d'autres composantes de l'enseignement du français.

Source : MEN-MESR DEPP

outil au service de l'enseignement qui facilite les liens entre les différentes composantes du français (ils sont 88 % à faire des liens avec « la compréhension de textes » et 79 % avec « l'analyse littéraire de textes » ; seul l'oral a du mal à trouver sa place dans cette organisation : 48 % seulement des enseignants déclarent le relier à l'étude de la langue contre 63 % en CM2) mais qui dans la pratique paraît se prêter moins à la construction de séances d'apprentissage liant étude de la langue et écriture. La production d'écrits, en lien avec l'étude de la langue, semble faire l'objet d'activités ponctuelles, parcellaires ou prendre toute

TABLEAU 6 – Pour évaluer les connaissances et savoir-faire des élèves dans les différents domaines de l'étude de la langue, avez-vous recours à ? (%)

France métropolitaine + DOM

	Souvent		De temps en temps		Exceptionnellement		Jamais	
	Collège	CM2	Collège	CM2	Collège	CM2	Collège	CM2
Des exercices d'application	74,5	94,8	15,9	4,2	1,7	0,9	0,0	0,0
Des productions d'écrits	68,7	50,0	21,9	44,1	1,3	4,1	0,2	1,8
Des questions de langue sur un texte	62,3	42,1	25,0	42,7	4,8	10,1	0,0	5,0
Des productions orales	19,0	27,1	34,9	40,4	28,3	20,1	9,7	12,4
Des dictées	25,4	67,8	56,2	29,9	9,5	1,4	1,0	0,9
La restitution de règles ou de connaissances	32,1	39,0	37,6	35,8	16,3	18,3	6,1	6,9

Source : MEN-MESR DEPP

sa place en tant qu'objet d'évaluation : en effet, les enseignants de collège déclarent à 69 % avoir fréquemment recours à la « production d'écrits » pour évaluer l'acquisition de faits de langue (tableau 6).

Il est à ce titre intéressant de constater que 55 % des enseignants de français de collège et 56 % des enseignants de CM2 ayant répondu au questionnaire ne voient pas de rupture entre les programmes de 2008 et les programmes antérieurs.

UNE VISION RESTRICTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE ?

Une majorité d'enseignants ayant répondu au questionnaire dit éprouver beaucoup de plaisir à enseigner la langue (53 % en

collège et 66 % en CM2) et plus de la moitié déclare ne pas éprouver de difficulté à construire l'enseignement de la langue, en particulier en grammaire : ils sont près de 60 % au collège à juger « facile » ou « très facile » la construction d'une progression en grammaire, contre 54 % à la juger « difficile » ou « très difficile » en orthographe. D'une manière générale, les enseignants de CM2 font état de moins de difficultés encore que leurs collègues du second degré quel que soit le domaine d'étude de la langue.

Dans les réponses à la question ouverte qui invite les enseignants à justifier leur point de vue sur les raisons du plaisir éprouvé à enseigner la langue, ceux de collège évoquent principalement le caractère logique et rigoureux de cet enseignement, qu'ils ressentent comme plus facile à mettre en œuvre

que d'autres (étude de textes par exemple) et pouvant reposer sur une démarche assez nettement cadrée. La fréquence des séances du type « leçon + exercices d'application » ou des activités de type « entraînement de conjugaison » ou « exercices constitués de courts textes ou extraits de textes » accrédite cette idée, sans doute liée à la volonté de mettre les élèves en situation de réussite. Cette hypothèse est renforcée par le recours fréquent, en matière d'évaluation, aux exercices d'application (74 %). Les programmes de 2008 du collège n'y sont certainement pas étrangers ; ils mettent en effet l'accent sur l'importance de la leçon de grammaire et donnent, pour chaque cycle, la liste des notions à étudier.

Les enseignants les plus réservés quant à leur plaisir d'enseigner la langue et se disant plus en difficulté dans la construction de leur enseignement sont sans doute plus conscients des limites de ce type de séances et d'activités. Ces enseignants, qu'ils exercent au collège ou en CM2, font référence à un sentiment d'échec, à une déception principalement liés à la démotivation des élèves face à un enseignement jugé ennuyeux, rébarbatif, décourageant et répétitif depuis l'école élémentaire. Ils évoquent également des difficultés didactiques propres à ce domaine : en collège, près d'un tiers souligne la difficulté à construire une progression qui évite les redites sur les quatre années de collège et près d'un cinquième a le sentiment d'une inefficacité de ce type d'enseignement. Un tiers d'entre eux situe ces difficultés du côté des élèves : hétérogénéité des niveaux et lacunes. Les enseignants de CM2 pointent des difficultés inhérentes au contenu et à la mise en œuvre des programmes, notamment pour lier entre elles les différentes composantes de l'étude de la langue.

UNE FORMATION À FAIRE ÉVOLUER ?

Parmi les difficultés évoquées par les enseignants, on trouve également le fait que l'étude de la langue, telle qu'elle est pratiquée, ne permet pas aux élèves, ou leur permet peu, d'acquérir des connaissances mobilisables de façon autonome au service de la lecture, de l'écriture ou de l'oral. C'est donc la question de l'évolution des pratiques qu'il s'agit sans

TABLEAU 7 – Formations reçues par les enseignants (%)*

France métropolitaine + DOM

	CM2	Collège
Aucune formation	40,3	13,5
Langue française ou linguistique ou sciences du langage	17,0	79,8
Enseignement de la langue française	52,8	67,0
Apprentissage de la langue par les élèves	38,6	28,1
Les trois formations	10,6	25,0

Répondants : 218 (CM2), 473 (collège).

* Pourcentages d'enseignants ayant reçu une formation en langue française, sur l'enseignement de la langue ou sur l'apprentissage de la langue par les élèves, aucune ou les trois.

Source : MEN-MESR DEPP

TABLEAU 8 – Formations reçues par les enseignants (%)*

France métropolitaine + DOM

	CM2		Collège	
Aucune formation	40,3		13,5	
Langue française ou linguistique ou sciences du langage	17,0		79,8	
Enseignement de la langue française	52,8	En grammaire 88,7 En orthographe 74,7 En lexique 51,3	67,0	En grammaire 91,2 En orthographe 57,2 En lexique 45,6
Apprentissage de la langue par les élèves	38,6	En grammaire 83,2 En orthographe 77,2 En lexique 68,0	28,1	En grammaire 80,3 En orthographe 69,3 En lexique 56,0
Les trois formations	10,6		25,0	

Répondants : 218 (CM2), 473 (collège).

* Pourcentages d'enseignants ayant reçu une formation en langue française, sur l'enseignement de la langue, sur l'apprentissage de la langue par les élèves, aucune ou les trois. Parmi les enseignants ayant reçu une formation en enseignement de la langue ou en apprentissage de la langue par les élèves, on dispose du pourcentage par dominante (grammaire, orthographe et lexique).

Source : MEN-MESR DEPP

doute de considérer, afin de permettre aux enseignants d'aider les élèves dans le transfert des apprentissages de l'étude de la langue vers les compétences langagières.

Le questionnaire interroge les enseignants sur leur formation et permet d'avoir un éclairage sur trois grands champs : la formation académique (langue française, linguistique, sciences du langage), la formation didactique sur l'enseignement de la langue et la formation sur l'apprentissage de la langue par les élèves. Comme on s'y attend, les professeurs de français de collège, spécialistes de leur discipline, déclarent à près de 80 % avoir reçu une formation en langue française, linguistique ou sciences du langage ; celle-ci s'est effectuée pour la majorité en licence de lettres et a été complétée pour la moitié d'entre eux lors d'une préparation au concours ou au cours d'un deuxième cycle universitaire (maîtrise, DEA, master). Ce fort pourcentage ne doit pas occulter le fait qu'un enseignant sur cinq déclare ne pas avoir reçu ce type de formation. À l'inverse, les enseignants de CM2 sont 83 % à déclarer n'avoir reçu aucune formation académique en langue même à l'occasion de la préparation du concours. Ils sont en revanche 53 % à avoir reçu une formation didactique. Si pour un nombre important cette formation a été

reçue à l'IUFM (59 %) ou à l'École normale (20 %), la formation continue joue un rôle important, qu'il s'agisse des animations pédagogiques (52 %), de conférences pédagogiques (29 %) ou, dans une moindre mesure, de stages (20 %).

Les enseignants de français de collège sont assez nombreux à avoir reçu une formation didactique sur l'enseignement de la langue (67 %) ; en revanche, leur nombre baisse significativement dès qu'il s'agit de formation sur l'apprentissage de la langue par les élèves (28 %) tandis que la proportion augmente dans le premier degré (39 %).

Il est à noter que 13 % des enseignants de français au collège et 40 % des enseignants de CM2 n'ont reçu aucune des trois formations proposées (langue française, enseignement de la langue et apprentissage de la langue par les élèves). Ces taux peuvent s'expliquer dans le primaire par le fait que les enseignants viennent de licences variées qui ne sont pas spécifiquement axées sur l'étude de la langue.

Lorsque l'on demande aux enseignants qui déclarent avoir des difficultés ce qui serait susceptible de les aider, ils sont un quart à souhaiter un renforcement de la formation continue dans le second degré (*tableaux 7 et 8*). ■

Définitions

Étude de la langue : il s'agit de l'apprentissage et de la pratique des différents outils d'analyse du fonctionnement de la langue.

On attend de cette étude qu'elle favorise la compréhension des textes et l'expression personnelle (morphologie et syntaxe pour la grammaire, conjugaison des verbes, valeur des temps et des modes, règles d'orthographe, connaissance du vocabulaire avec lexique spécifique associé à des genres ou à des thèmes).

Séquence : ensemble continu ou discontinu de séances, articulées entre elles dans le temps et organisées autour d'une ou plusieurs activités en vue d'atteindre des objectifs fixés par les programmes d'enseignement (*BO n° 35 du 17 septembre 1992*).

pour en savoir plus

www.education.gouv.fr/statistiques
www.enseignementsup-recherche.gouv.fr
depp.documentation@education.gouv.fr

Méthodologie

L'échantillonnage

Pour étudier l'enseignement de la langue au collège et en CM2, un échantillon de 500 établissements a été réalisé par tirage aléatoire : 200 collèges et 300 écoles primaires. Cet échantillon est représentatif de l'ensemble des collèges et des écoles primaires à l'échelle nationale et est réparti dans toutes les académies de France et d'outre-mer. Tous les enseignants de français pour les collèges et de CM2 pour les écoles ont été retenus.

Les modalités d'investigation

Un questionnaire d'une soixantaine de questions (68 pour les enseignants du collège, 61 pour les enseignants du CM2) a été conçu et mis en ligne grâce au logiciel LimeSurvey.

Les taux de réponse

Dans les collèges sélectionnés, l'échantillon est constitué de 1 021 enseignants, et 473 d'entre eux ont répondu au questionnaire, soit un taux de réponse de 46 %. De même, dans les écoles primaires sélectionnées, 371 enseignants ont été retenus, et 218 d'entre eux ont répondu au questionnaire, soit un taux de réponse de 59 %.

Profil des enseignants

Les enseignants de français au collège ayant répondu à l'enquête sont majoritairement des femmes (85 %) et leur âge moyen se situe

autour de 42 ans. Ils ont une expérience plus ou moins importante dans le métier avec, en moyenne, 9 ans d'exercice de la fonction au sein de l'établissement actuel et 16 ans d'ancienneté dans la fonction. Ce sont essentiellement des titulaires de l'enseignement public ou des maîtres contractuels de l'enseignement privé sous contrat définitif, certifiés ou assimilés, et 81 % d'entre eux ont suivi une formation universitaire de lettres modernes. En moyenne, les enseignants ont entre 3 et 4 classes en responsabilité, chacune étant composée de 26 élèves en moyenne, dont 8 sont estimés par les enseignants en difficulté scolaire.

Les enseignants de CM2 en école primaire ayant répondu à l'enquête sont surtout des femmes (73 %) et leur âge moyen se situe autour de 40 ans. Ils ont 8 ans d'exercice de la fonction au sein de l'établissement actuel et 15 ans d'ancienneté dans la fonction. Par ailleurs, les enseignants interrogés ont en moyenne entre 8 et 9 ans d'expérience en CM2 et presque la moitié d'entre eux n'a enseigné qu'à ce niveau. Ce sont quasiment tous des professeurs des écoles titulaires de l'enseignement public ou maîtres contractuels de l'enseignement privé sous contrat définitif et très peu sont maîtres-formateurs (4 %). Pour l'année 2012-2013, un tiers des enseignants interrogés a uniquement des élèves de CM2 en responsabilité ; la moitié a des élèves de cours moyens première et deuxième années. En moyenne, une classe compte 23 élèves, dont 5 sont considérés par les enseignants comme rencontrant des difficultés scolaires.